

La structure est gérée par la Communauté de Communes du HAUT POITOU.

INFORMATIONS GENERALES

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET REGLEMENT DU SEJOUR

⇒ Les inscriptions se font soit :

- A l'accueil de loisirs pendant les heures d'ouvertures administratives,
- Par mail à l'adresse suivante : lapasserelle@cc-hautpoitou.fr.

Inscriptions : 1 mois avant la période (et entre 8 à 10 jours avant l'ouverture si places disponibles).

⇒ Documents administratifs demandés :

Numéro d'allocataire CAF ou MSA : apporter une attestation de ressources de moins de 3 mois où apparaît le quotient familial, sans numéro allocataire : fournir une copie de l'avis d'imposition 2024,

La copie des vaccins obligatoires :

- **Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018** : la vaccination contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole est obligatoire jusqu'à 2 ans.
- **Pour les né avant 2018** : seul DT Polio est obligatoire.

Document d'aide (bons MSA, CE...)

Fiches de renseignements ainsi que le règlement signé.

⇒ Facturation

Tous les mois, vous recevrez par voie postale un titre émis par le Service de Gestion Comptable de Poitiers (SGC) avec le montant à régler en fonction des inscriptions de votre ou vos enfant(s) (mercredis et vacances scolaires).

Cependant l'émission de ce titre par la SGC varie d'un à deux mois après facturation par la collectivité.

⇒ Les modalités de paiement :

Vous pourrez régler votre facture selon les conditions suivantes :

1. Par **carte bancaire** via le portail suivant : www.payfip.gouv.fr
2. Par **chèque** à l'ordre du Trésor Public **par envoi postal** : SCG POITIERS EXTERIEUR – 3 Boulevard Gambetta - 86170 Neuville-de-Poitou
3. Par **chèque ou en espèces** sur place au Trésor Public SCG POITIERS EXTERIEUR – 3 Boulevard Gambetta 86170 Neuville-de-Poitou
4. Par **Chèque Emploi Service Universel (CESU) papier uniquement pour les enfants de moins de 6 ans par envoi postal** : SCG POITIERS EXTERIEUR – 3 Boulevard Gambetta -86170 Neuville-de-Poitou.
5. Par virement sur le compte courant du comptable FR75 3000 1006 39D8 6900 0000 081.

⇒ Les modalités en cas d'absence ou d'annulation :

1. **Absence pour raison médicale :**

En cas d'absence, seul le certificat médical (donné durant les 48H suivant l'absence) permet de bénéficier d'une absence excusée. Passé ce délai, le certificat médical sera refusé, l'absence sera facturée et il n'y aura pas de remboursement. Les ordonnances ne sont pas acceptées comme justificatifs ni les arrêts de travaux des parents.

2. **Annulation :**

Pour les vacances scolaires : toute annulation faite moins de 8 jours avant le début du séjour sera refusée.

Pour les mercredis loisirs : annulation possible 48H avant l'inscription.

DEPART

Respect des horaires : Chaque famille est tenue de respecter les horaires. Pour tout dépassement le soir : 2€ par quart d'heure supplémentaire et par enfant seront facturés, ceci afin de couvrir les charges salariales du personnel.

A, le Signature du responsable légal :

Responsable légal :

Nom _____ Prénom _____

Commune _____

d'origine _____

N° téléphone _____ mail _____

Profession : _____

Enfants :

Nom – Prénom _____ Age : _____ Ecole : _____

Nom – Prénom _____ Age : _____ Ecole : _____

Nom – Prénom _____ Age : _____ Ecole : _____

AUTOMNE 2026 : Du 19 au 30 Octobre 2026

Mettre une croix dans la ou les case(s) correspondante(s) et noter si possible les horaires d'arrivée et de départ.

SEMAINE DU 19 AU 23 Octobre 2026	Matin		Après-midi		Journée complète 7H15-18H30
	SANS Repas : 7H15-12H00	AVEC Repas : 7H15-13H30	SANS Repas : 13H30-18H30	AVEC Repas : 12H00-18H30	
Lundi 19/10					
Mardi 20/10					
Mercredi 21/10					
Jeudi 22/10					
Vendredi 23/10					

SEMAINE DU 26 AU 30 OCTOBRE 2026	Matin		Après-midi		Journée complète 7H15-18H30
	SANS Repas : 7H15-12H00	AVEC Repas : 7H15-13H30	SANS Repas : 13H30-18H30	AVEC Repas : 12H00-18H30	
Lundi 26/10					
Mardi 27/10					
Mercredi 28/10					
Jeudi 29/10					
Vendredi 30/10					

Document à redonner **lors de l'inscription.**

A, le

Signature du responsable légal :